

# Le point sur le Programme ontarien des services en matière d'autisme (POSA)

## Information sur le processus de sélection des fournisseurs de services du POSA

Un message de Jennifer Morris, Sous-ministre adjointe  
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires,  
Division des services aux enfants ayant des besoins particuliers

Je vous écris pour faire le point sur les prochaines étapes du ministère dans la mise en œuvre du nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme (POSA).

En décembre 2019, conformément aux recommandations du Groupe consultatif du POSA, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) a annoncé le POSA, un programme durable, axé sur la famille et les besoins, y compris une vaste gamme de services qui offriront aux familles plus de soutien pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants.

Dans le nouveau POSA fondé sur les besoins, tous les enfants et les jeunes âgés de moins de 18 ans qui ont reçu un diagnostic écrit de trouble du spectre de l'autisme (TSA) d'un professionnel qualifié seront admissibles au programme. Le nouveau programme comprendra les parcours de service et de soutien suivants :

- **Des services cliniques essentiels** qui comprennent l'analyse comportementale appliquée, l'orthophonie, l'ergothérapie et les services de santé mentale;
- **Des services de soutien de base à la famille** pour toutes les familles participant au programme, afin de renforcer leur capacité d'appuyer l'apprentissage et le développement de leurs enfants;
- **Des programmes de la petite enfance dispensés par les fournisseurs de soins et services de préparation à l'école** pour aider les jeunes enfants à accéder aux services essentiels au moment où ils en profiteront le plus et pour les préparer à entrer à l'école;
- **Des services d'intervention d'urgence** pour aider les enfants et les jeunes qui sont en service ou qui attendent un service et qui ont des besoins importants et immédiats;
- **Des coordonnateurs des soins** pour soutenir les familles tout au long de leur parcours de service en leur offrant une orientation sur le programme, la planification des services et la navigation, et en les aidant à gérer les transitions.



Le Groupe de travail sur la mise en œuvre du POSA, qui a été établi en décembre 2019, se réunit régulièrement depuis janvier 2020 pour donner des conseils sur la mise en œuvre et l'opérationnalisation d'un certain nombre d'éléments du programme.

En août 2020, en s'appuyant sur les services virtuels et à distance introduits au cours du COVID-19, le MDESC a lancé les services familiaux de base. Ces services sont actuellement offerts à toutes les familles immédiatement après leur inscription au POSA et tout au long du parcours de service de leur enfant, jusqu'à l'âge de 18 ans. Les familles ont accès à une gamme de services fondés sur des données probantes, comme le mentorat familial et par les pairs et des ateliers à l'intention des aidants afin de renforcer la capacité familiale pour appuyer l'apprentissage et le développement de leur enfant ou de leur jeune.

Le MDESC continuera de travailler avec les partenaires de prestation de services pour élargir ces services afin que les familles aient un meilleur accès aux mesures de soutien au renforcement des capacités dont elles ont besoin, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin.

Au fur et à mesure que le MDESC ira de l'avant avec la mise en œuvre de nouveaux programmes de service et de nouvelles mesures de soutien, nous publierons également plusieurs appels de propositions au cours des prochaines semaines et des prochains mois afin de sélectionner des fournisseurs de services pour les programmes de la petite enfance axés sur les aidants naturels, l'organisme indépendant de réception des demandes, les services d'intervention en cas d'urgence et l'accès aux services scolaires.

Nous communiquerons de l'information sur ces processus à venir afin que vous soyez au courant de toutes les possibilités qui s'offrent à vous et que vous puissiez commencer à réfléchir aux services que vous pourriez être intéressé à offrir seul ou en partenariat avec une autre organisation. Des renseignements sur ces processus seront également affichés sur le site Web du MDESC à : [ontario.ca/autisme](https://ontario.ca/autisme). Une mise à jour sur ces appels et les prochaines étapes sera également communiquée aux familles au moyen d'annonces dans les médias sociaux et de mises à jour sur le site Web du Ministère.

- 1. Appel de demandes pour les programmes de la petite enfance axés sur les aidants naturels** – est distribué en décembre 2020. Ce processus de sélection sera ouvert aux fournisseurs publics et privés des secteurs liés à l'autisme et aux besoins spéciaux.

**Les programmes de la petite enfance axés sur les aidants naturels** seront des services d'une durée limitée pour les jeunes enfants en fonction de leurs besoins individuels. Ces programmes seront offerts aux enfants inscrits au POSA et âgés de 12 à 48 mois. Ces programmes fondés sur des données probantes aideront les jeunes enfants à acquérir de nouvelles compétences et à atteindre des objectifs personnalisés dans les domaines de la communication sociale et du jeu, et renforceront la capacité des fournisseurs de soins de soutenir leurs enfants. Dans les services de médiation parents/fournisseurs de soins, les parents/fournisseurs de soins apprennent des stratégies thérapeutiques auprès de professionnels et reçoivent de l'aide pour utiliser ces stratégies avec leur enfant.

Une fois le processus de demande terminé et les fournisseurs sélectionnés, ces programmes commenceront à être mis en œuvre en avril 2021.

- 2. Appel de demandes pour un organisme indépendant de réception des demandes** – dont la diffusion est prévue en décembre 2020. Ce processus de sélection sera ouvert aux fournisseurs de services existants financés par le gouvernement et aux fournisseurs non gouvernementaux (sans but lucratif et à but lucratif) en Ontario.

**L'organisme indépendant de réception des demandes** rendra compte au MESC de la surveillance et de l'administration des éléments clés du POSA à l'échelle provinciale et dans chacune des cinq régions définies par le MESC. Dans le but d'offrir un modèle de prestation de services coordonné, intégré et axé sur la famille dans l'ensemble de l'Ontario, l'organisme indépendant de réception des demandes sera responsable de ce qui suit :

- Gérer l'admission et l'inscription des enfants et des jeunes au POSA, coordonner l'accès aux voies prioritaires et gérer la liste d'attente provinciale pour les services cliniques de base;
- Administrer l'allocation et le rapprochement connexe du financement du POSA aux familles;
- Établir un réseau intégré et coordonné de fournisseurs de services dans chacune des cinq régions du MESC;

- Embaucher et former des coordonnateurs des soins qui seront responsables du processus de détermination des besoins et qui agiront comme principal point de contact de la famille dans le POSA;
- Promouvoir les initiatives d'amélioration de la qualité et de renforcement des capacités au sein des réseaux de services régionaux;
- Coordonner un processus de règlement des différends pour les familles.

- 3. Processus de proposition communautaire pour les services d'intervention d'urgence** – distribution est prévue en janvier 2021. Ce processus de sélection sera ouvert aux fournisseurs de services financés par l'État dans les secteurs liés à l'autisme et aux besoins spéciaux qui, dans le cadre d'un processus communautaire. Ils devront élaborer des propositions concertées et multidisciplinaires pour mettre en œuvre des services d'intervention d'urgence dans une région définie par le MESC conformément aux exigences du ministère.

**Des services d'intervention d'urgence** seront offerts à tout enfant ou jeune inscrit au POSA et répondant à des critères d'admissibilité précis. Les services d'intervention d'urgence fourniront des services et du soutien d'une durée limitée aux enfants et aux jeunes admissibles afin de répondre rapidement à un besoin précis et de prévenir l'escalade du risque de préjudice à un enfant ou à un jeune, à d'autres personnes ou à des biens. Les services peuvent comprendre ce qui suit :

- Consultation interdisciplinaire à court terme avec l'équipe d'intervention d'un enfant ou d'un adolescent et/ou sa famille et/ou son(ses) éducateur(s);
- Répit d'un nombre maximal d'heures et d'une durée maximale;
- La navigation dans les services existants à l'extérieur du POSA;
- Soutien direct à la famille et/ou aux professionnels participant à la mise en œuvre de techniques d'intervention et/ou de thérapie avec l'enfant ou le jeune (p. ex. modèle d'intervention du médiateur).

- 4. Appel de demandes pour le Programme d'entrée à l'école** – dont la distribution est prévue en mars 2021. Ce processus de sélection sera ouvert aux fournisseurs publics et privés et reposera sur une attente selon laquelle les demandeurs consulteront leur conseil scolaire local pour élaborer leur demande.

**Le programme de préparation aux débuts scolaires** sera un programme d'acquisition de compétences de groupe de six mois pour les jeunes enfants de 3 à 5 ans qui entrent à l'école pour la première fois et qui sera axé sur leur préparation à l'école. Après le programme de groupe, les enfants recevront un soutien à la transition à leur entrée à l'école et auront accès à un soutien à la transition pendant leurs six premiers mois à l'école, afin de favoriser une transition scolaire réussie.

Le ministère étudie les possibilités de trouver des adopteurs précoces potentiels dans quelques collectivités qui pourraient commencer à mettre en œuvre le programme au printemps 2021. Les fournisseurs sélectionnés dans le cadre du processus provincial d'appel de demandes commenceront à mettre en œuvre le programme au début de 2022 pour les enfants qui commencent l'école à l'automne.

Au fur et à mesure que les divers appels seront distribués, le MDESC organisera des séances d'information pour donner aux organisations intéressées l'occasion de poser des questions sur ces processus.

Si vous avez des questions au sujet du nouveau POSA ou des prochains appels de propositions ou de services, veuillez consulter notre site Web [ontario.ca/autisme](https://ontario.ca/autisme) pour obtenir de plus amples renseignements.

Je vous remercie de votre soutien continu et de votre engagement envers les enfants qui présentent des troubles du spectre de l'autisme et leur famille.

**Jennifer Morris**